

AFFAIRE N° 40

AIRES D'ANIMATION
(MARCHES DE FOURNITURE ET DE POSE)

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER DES APPELS D'OFFRES

Rapporteur : Daniel TOUSSAINT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les différentes aires d'animation à réaliser en 1990-1991 nécessitent la mise en place de clôtures, de jeux d'enfants, de végétaux de haie et d'agrément et de sols aménagés.

Les divers sites sont situés notamment sur le Front de Mer, au Chemin Neuf à la Montagne et dans les écarts de la ville.

Les travaux, estimés à 1 000 000 F -crédits inscrits au B.S. 1990-, se décomposent comme suit :

- Aire de Jeux de la Pointe des Jardins 860 000 F
(jeux d'enfants, clôture, garde-corps, mobilier urbain)
- Espace vert au Lotissement Très Social
"Les Figuiers" à la Montagne 50 000 F
(jeux d'enfants)
- Jeux d'enfants à proximité de l'Allée
des Acalyphas/ au Chemin Neuf à la Montagne 90 000 F

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- approuver ce projet ;
- m'autoriser :
 - * à lancer les appels d'offres correspondants ;
 - * à passer les marchés avec les entreprises retenues ;
 - * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*